Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

Le 8 août 2024

États financiers intermédiaires non audités
Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)

FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS				
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Banque de Montréal, 7,373 %, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 400 000	1 400	1 436	
Banque de Montréal, 7,057 %, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	400 000	400	406	
Banque de Montréal, 3,624 % – série 29, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 400	879	1 105	
Banque de Montréal, 3,851 % – série 31, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 800	1 962	2 529	
Brookfield Corp., 3,237 % – série 24, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	17 600	356	288	
Brookfield Corp., 3,846 % – série 26, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	79 600	1 643	1 307	
Brookfield Corp., 6,089 % – série 30, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 067	1 042	
Brookfield Corp., 6,744 % – série 32, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	52 200	1 313	1 166	
Brookfield Corp., 6,145 % – série 34, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	22 200	502	450	
Brookfield Corp., 4,850 % – série 36, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	60 000	1 173	1 064	
Brookfield Corp., 4,900 % – série 37, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	59 500	1 127	1 064	
Brookfield Corp., 4,029 % – série 40, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	71 400	1 595	1 444	
Brookfield Corp., 3,254 % – série 42, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	91 400	2 285	1 716	
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 100	2 594	2 371	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,878 % – série 47, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	72 100	1 803	1 738	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 % – série 56, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	240 000	240	244	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,337 % – série 57, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 200 000	1 216	1 228	
Canadian Utilities Ltd., 5,200 % – série Y, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	108 000	2 333	2 173	
Canadian Utilities Ltd., 4,900 % – série AA, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	19 500	385	372	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série CC, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	40 000	890	710	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série DD, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	37 300	832	658	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série FF, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	33 000	825	777	
Enbridge Inc., 3,737 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	68 500	1 668	1 212	
Enbridge Inc., 3,940 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	20 900	523	368	
Enbridge Inc., 6,212 % – série 19, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	13 600	303	302	
Enbridge Inc., 5,202 % – série B, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	62 800	1 456	1 092	
Enbridge Inc., 5,412 % – série D, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	86 200	2 088	1 508	
Enbridge Inc., 5,538 % – série F, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	92 900	2 318	1 672	
Enbridge Inc., 6,112 % – série H, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 500	2 474	1 967	
Enbridge Inc., 6,696 % – série N, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	34 400	592	719	
Enbridge Inc., 5,918 % – série P, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	28 900	687	539	
Enbridge Inc., 6,314 % – série R, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	150 100	3 646	2 889	
Fortis Inc., 4,750 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	64 325	1 554	1 250	
Fortis Inc., 3,913 % – série M, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	142 000	2 867	2 816	
Great-West Lifeco Inc., 5,200 % – série G, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	119 300	2 736	2 427	
Great-West Lifeco Inc., 5,650 % – série L, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	4 300	92	95	
Great-West Lifeco Inc., 5,800 % – série M, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	115 400	2 924	2 631	
Great-West Lifeco Inc., 5,400 % – série P, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	82 800	2 025	1 755	
Great-West Lifeco Inc., 5,150 % – série Q, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	21 700	537	431	
Great-West Lifeco Inc., 5,250 % – série S, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	90 700	1 985	1 832	

Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (suite)				
Société Financière Manuvie, 5,978 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 200	809	845	
Société Financière Manuvie, 6,350 % – série 13, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	170 000	4 095	4 042	
Société Financière Manuvie, 3,675 % – série 19, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	90 300	2 258	1 924	
Société Financière Manuvie, 5,942 % – série 25, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	8 700	163	204	
Corporation Financière Power, 5,250 % – série E, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	43 900	980	895	
Corporation Financière Power, 5,900 % – série F, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	12 200	290	277	
Corporation Financière Power, 5,750 % – série H, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	78 500	1 831	1 725	
Corporation Financière Power, 5,800 % – série O, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	116 600	2 699	2 586	
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	183 200	4 448	4 437	
Banque Royale du Canada, 3,000 % – série BF, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	48 880	1 103	1 148	
Banque Royale du Canada, 4,200 % – série BT, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	1 000 000	880	838	
Financière Sun Life inc., 4,450 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	52 200	1 105	1 005	
Corporation TC Énergie, 3,479 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	58 800	1 084	962	
Corporation TC Énergie, 3,351 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	142 000	3 320	2 722	
La Banque Toronto-Dominion, 3,662 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 300	1 054	1 088	
La Banque Toronto-Dominion, 3,681 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 700	2 458	2 609	
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	23 100	522	554	
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	60 800	1 379	1 477	
La Banque Toronto-Dominion, 5,747 % – série 18, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	40 000	976	984	
La Banque Toronto-Dominion, 5,100 % – série 24, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 000	854	884	
La Banque Toronto-Dominion, 5,750 % – série 27, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	3 200 000	2 978	2 978	
TOTAL DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		92 581	84 977	**5,2**
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
Québecor inc., cat. B	396 831	11 421	11 457	
Rogers Communications Inc., cat. B	536 098	32 474	27 127	
TELUS Corp.	676 352	17 420	14 007	
		61 315	52 591	**3,2**
Consommation discrétionnaire				
Dollarama inc.	132 186	7 622	16 511	
Restaurant Brands International Inc.	173 036	15 598	16 681	
		23 220	33 192	**2,0**
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	483 339	21 292	37 106	
Saputo inc.	520 692	16 515	15 996	
		37 807	53 102	**3,3**

FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Énergie				
ARC Resources Ltd.	369 977	6 738	9 031	
Canadian Natural Resources Ltd.	245 388	4 253	11 958	
Cenovus Energy Inc.	543 610	13 480	14 618	
Enbridge Inc.	1 171 283	55 306	57 006	
Keyera Corp.	476 264	13 981	18 046	
PrairieSky Royalty Ltd.	420 530	8 419	10 934	
Suncor Énergie Inc.	359 334	13 738	18 739	
Corporation TC Énergie	306 926	17 708	15 917	
Tourmaline Oil Corp.	128 297	5 866	7 961	
		139 489	164 210	**10,1**
Produits financiers				
Banque de Montréal	289 471	31 671	33 240	
La Banque de Nouvelle-Écosse	460 012	32 052	28 788	
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	203 457	5 568	10 596	
Brookfield Corp.	704 213	28 099	40 070	
Brookfield Reinsurance Ltd.	4 485	249	255	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	357 744	19 798	23 271	
Definity Financial Corp.	138 362	3 804	6 224	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	13 810	15 017	21 493	
Intact Corporation financière	60 395	8 247	13 771	
Société Financière Manuvie	947 186	22 808	34 505	
Banque Royale du Canada*	392 140	39 491	57 115	
Financière Sun Life inc.	230 674	12 562	15 474	
La Banque Toronto-Dominion	652 491	47 079	49 067	
		266 445	333 869	**20,5**
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	270 422	35 452	43 716	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	434 115	35 126	46 772	
Stantec Inc.	86 510	9 702	9 908	
Industries Toromont Ltée	102 409	9 071	12 405	
Waste Connections Inc.	134 871	20 054	32 373	
Groupe WSP Global Inc.	126 025	19 527	26 847	
		128 932	172 021	**10,5**
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	9 347	16 893	36 845	
Constellation Software Inc. À 0,00, 31 mars 2040, bon de souscription d'actions	9 777	–	–	
Open Text Corp.	188 190	10 458	7 731	
		27 351	44 576	**2,7**
Matériaux				
CCL Industries Inc.	102 233	6 628	7 355	
Nutrien Ltd.	69 480	7 434	4 838	
		14 062	12 193	**0,7**
Immobilier				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	325 290	17 695	14 459	
Colliers International Group Inc.	94 700	13 888	14 467	
Fonds de placement immobilier First Capital	435 751	7 098	6 406	
		38 681	35 332	**2,2**
Services collectifs				
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	476 243	19 343	17 897	
Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite	388 618	13 478	13 155	
Emera Inc.	333 467	16 580	15 223	
Fortis Inc.	125 900	6 700	6 694	
Northland Power Inc.	333 940	8 048	7 854	
		64 149	60 823	**3,7**
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		801 451	961 909	**58,9**
TOTAL DES ACTIONS		894 032	1 046 886	**64,1**

FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North, série O*	6 926 019	78 414	74 703	
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série O*	9 175 820	96 441	88 083	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		174 855	162 786	**10,0**

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS AUSTRALIENNES				
Ausgrid Finance Pty., 5,370 %, 26 juill. 2033, CAD	1 825	1 825	1 847	
Network Finance Company Pty Ltd., 5,000 %, 15 mai 2034, CAD	1 250	1 250	1 238	
NSW Electricity Networks Finance Pty, 5,420 %, 17 juin 2034, CAD	430	430	437	
Westconnex Finance Company Pty Ltd., 5,890 %, 18 déc. 2033, CAD	1 280	1 280	1 328	
TOTAL DES OBLIGATIONS AUSTRALIENNES		4 785	4 850	**0,3**
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 6,470 %, 27 juill. 2029	455	628	496	
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	390	390	384	
407 International Inc., 2,590 %, 25 mai 2032	910	856	796	
407 International Inc., 5,960 %, 3 déc. 2035	210	236	231	
Access Justice Durham Ltd., 5,015 %, 31 août 2039	310	341	310	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1er mars 2048	612	612	538	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	428	564	461	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	6 085	6 511	6 010	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	295	421	333	
Aéroports de Montréal, 6,611 %, 11 oct. 2033	51	55	54	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1er juin 2032	1 403	1 403	1 325	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1er sept. 2032	1 478	1 478	1 398	
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	510	481	484	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,150 %, 14 nov. 2028	460	467	469	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	425	423	421	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	1 070	1 082	960	
Brookfield Finance II Inc., 5,431 %, 14 déc. 2032	535	535	544	
Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30 sept. 2026	1 350	1 350	1 304	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	385	391	379	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	415	394	389	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	275	275	276	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	1 455	1 413	1 408	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 juin 2031	1 190	1 188	1 187	
Bruce Power LP, 4,990 %, 21 déc. 2032	175	175	177	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	290	265	274	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	285	285	239	
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 7 oct. 2061	209	209	177	
Calgary Glycol Facilities Corp., 3,257 %, 29 oct. 2058	202	202	149	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	960	960	915	
Corporation Cameco, 4,940 %, 24 mai 2031	685	685	689	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,600 %, 2 mai 2029	535	534	542	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,150 %, 10 mai 2030	175	163	173	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,400 %, 10 mai 2033	795	794	787	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	350	350	329	
Canadian Utilities Ltd., 4,851 %, 3 juin 2052	375	376	367	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	1 089	1 089	811	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,030 %, 28 févr. 2031	305	305	307	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	556	556	532	
CNH Capital Canada Receivables Trust, 5,063 %, 15 août 2031	230	230	231	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 5,500 %, 11 août 2026	715	714	725	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,800 %, 25 mars 2027	725	724	727	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,187 %, 30 sept. 2034	310	310	316	

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,395 %, 30 sept. 2036	520	520	535	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,538 %, 30 juin 2039	555	555	576	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,606 %, 30 sept. 2042	745	745	778	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,607 %, 30 juin 2044	1 485	1 485	1 556	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,606 %, 30 mars 2047	185	185	195	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,857 %, 30 mars 2049	65	65	70	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,857 %, 30 juin 2049	205	205	220	
Comber Wind Financial Corporation, 5,132 %, 15 nov. 2030	1 414	1 421	1 392	
Connect 6ix GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	290	290	316	
Connect 6ix GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	180	180	199	
DP World Canada Investment Inc., 3,536 %, 8 nov. 2041	605	556	499	
Dufferin Wind Power Inc., 4,317 %, 30 nov. 2033	360	360	339	
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	311	311	259	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	307	307	285	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 4,995 %, 28 févr. 2043	475	475	478	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 5,154 %, 31 août 2057	325	325	319	
Emera Inc., 4,838 %, 2 mai 2030	1 210	1 210	1 201	
Enbridge Gas Inc., 3,310 %, 11 sept. 2025	295	285	290	
Enbridge Gas Inc., 3,190 %, 17 sept. 2025	2 130	2 220	2 089	
Enbridge Gas Inc., 2,810 %, 1er juin 2026	535	521	518	
Enbridge Gas Inc., 2,500 %, 5 août 2026	565	565	542	
Enbridge Gas Inc., 6,650 %, 3 nov. 2027	1 000	1 270	1 060	
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 6 oct. 2028	300	300	312	
Enbridge Gas Inc., 2,370 %, 9 août 2029	422	373	384	
Enbridge Gas Inc., 2,900 %, 1er avr. 2030	425	395	393	
Enbridge Gas Inc., 2,350 %, 15 sept. 2031	1 090	895	947	
Enbridge Gas Inc., 4,150 %, 17 août 2032	300	270	291	
Enbridge Inc., 6,100 %, 9 nov. 2032	2 100	2 099	2 252	
Enbridge Inc., 5,120 %, 28 sept. 2040	125	149	120	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	1 480	1 882	1 533	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	224	224	203	
Énergir Inc., 7,050 %, 30 oct. 2030	250	355	281	
Énergir LP, 4,670 %, 27 sept. 2032	205	214	205	
ENMAX Corp., 3,805 %, 5 déc. 2024	925	894	919	
ENMAX Corp., 3,836 %, 5 juin 2028	2 160	2 024	2 078	
ENMAX Corp., 3,876 %, 18 oct. 2029	435	401	412	
Enwave Energy Corp., 3,943 %, 7 déc. 2037	515	515	440	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	950	950	857	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	180	180	153	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	125	124	86	
Fortis Inc., 4,431 %, 31 mai 2029	2 225	2 188	2 220	
FortisAlberta Inc., 3,672 %, 9 sept. 2047	155	159	129	
FortisBC Energy Inc., 6,500 %, 1er mai 2034	361	461	407	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	425	425	398	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Holding LP, 5,132 %, 30 nov. 2029	755	755	746	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	835	982	888	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,730 %, 3 avr. 2029	1 915	1 797	1 799	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	140	207	160	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1er juin 2037	870	876	746	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,131 %, 31 juill. 2030	615	615	604	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,264 %, 31 janv. 2032	480	480	473	
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	1 855	1 855	1 734	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	327	451	366	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	401	460	405	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	590	590	532	
Hydro One Inc., 5,540 %, 20 oct. 2025	1 545	1 545	1 562	
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	270	253	256	

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Hydro One Inc., 3,930 %, 30 nov. 2029	2 790	2 742	2 747	
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	1 335	1 137	1 192	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	225	310	257	
Hydro One Inc., 2,230 %, 17 sept. 2031	695	556	604	
Hydro One Inc., 6,350 %, 31 janv. 2034	1 345	1 751	1 507	
Hydro One Inc., 4,890 %, 13 mars 2037	420	407	422	
Hydro One Inc., 6,590 %, 22 avr. 2043	120	144	145	
John Deere Financial Inc., 4,360 %, 20 janv. 2027	295	295	294	
John Deere Financial Inc., 4,950 %, 14 juin 2027	195	194	198	
John Deere Financial Inc., 2,810 %, 19 janv. 2029	115	115	107	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	737	737	672	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	815	815	657	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	300	300	266	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	265	265	271	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	759	618	590	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	370	370	315	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	210	210	159	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	420	420	389	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	260	260	221	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	661	661	554	
MPT Finco Inc., 3,457 %, 30 nov. 2029	699	699	644	
Banque Nationale du Canada, 4,982 %, 18 mars 2027	625	625	626	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	1 621	1 546	1 471	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,000 %, 1er déc. 2026	1 000	938	944	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1er juin 2031	2 885	2 590	2 572	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,150 %, 1er juin 2033	565	526	540	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,850 %, 1er janv. 2034	450	450	450	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 5,080 %, 1er juin 2054	595	594	598	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	260	234	225	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	675	675	580	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	675	675	572	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,742 %, 31 déc. 2032	176	168	155	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,750 %, 31 mars 2033	676	676	631	
Nova Scotia Power Inc., 8,850 %, 19 mai 2025	430	619	442	
Nova Scotia Power Inc., 4,951 %, 15 nov. 2032	525	525	523	
Nova Scotia Power Inc., 4,150 %, 6 mars 2042	275	242	238	
Nova Scotia Power Inc., 5,355 %, 24 mars 2053	115	115	116	
Ontario Power Generation Inc., 1,170 %, 22 avr. 2026	2 450	2 301	2 305	
Ontario Power Generation Inc., 3,315 %, 4 oct. 2027	1 930	2 032	1 868	
Ontario Power Generation Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	2 085	2 091	1 953	
Ontario Power Generation Inc., 4,922 %, 19 juill. 2032	725	745	738	
Ontario Power Generation Inc., 4,831 %, 28 juin 2034	480	480	481	
Ontario Power Generation Inc., 3,838 %, 22 juin 2048	265	276	221	
Ontario Power Generation Inc., 4,990 %, 28 juin 2054	380	376	377	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	14	17	14	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25 mai 2032	280	380	297	
Plenary Health North Bay Finco Inc., 5,182 %	714	773	696	
Reliance LP, 5,250 %, 15 mai 2031	195	195	197	
Ridley Grain Ltd., 5,227 %, 1er août 2024	1 545	1 545	1 544	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	1 860	1 858	1 782	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	435	435	414	
Banque Royale du Canada, 4,256 %, 21 déc. 2026*	2 480	2 480	2 476	
SEC LP & Arci Ltd., 5,188 %, 29 août 2033	167	166	159	
Sinai Health System, 3,209 %, 8 avr. 2060	655	655	483	
TCHC Issuer Trust, 4,877 %, 11 mai 2037	335	337	341	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	735	735	686	
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14 mai 2025	1 545	1 485	1 509	
Toronto Hydro Corp., 2,430 %, 11 déc. 2029	1 200	1 070	1 097	

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Toronto Hydro Corp., 1,500 %, 15 oct. 2030	830	731	704	
La Banque Toronto-Dominion, 4,516 %, 29 janv. 2027	2 655	2 655	2 668	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	1 395	1 395	1 316	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	2 740	2 643	2 690	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	2 015	2 030	2 073	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	2 130	1 944	1 803	
TriSummit Utilities Inc., 3,130 %, 7 avr. 2027	590	590	564	
TriSummit Utilities Inc., 5,020 %, 11 janv. 2030	235	235	236	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1er juin 2061	155	155	117	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	255	234	220	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 3,653 %, 20 mars 2051	313	313	260	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	1 410	1 410	1 435	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,100 %, 5 mars 2029	680	679	685	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	825	825	835	
Westcoast Energy Inc., 3,770 %, 8 déc. 2025	1 600	1 675	1 577	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	285	367	298	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 6,102 %, 20 nov. 2040	313	389	326	
		133 725	127 970	**7,9**
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1, 4,250 %, 15 mars 2034	13 435	13 438	13 800	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1er mars 2026	205	191	193	
Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 1er mai 2026	5 816	5 801	5 816	
Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 1er août 2026	9 481	9 502	9 502	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er mars 2027	2 257	2 073	2 118	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er sept. 2027	3 625	3 510	3 531	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er mars 2028	210	208	209	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2028	7 235	6 773	6 841	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1er sept. 2028	4 792	4 709	4 739	
Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 1er mars 2029	34 146	34 890	34 855	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er juin 2029	150	142	142	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er sept. 2029	8 794	8 847	8 795	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er juin 2030	1 045	914	922	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er déc. 2031	55	48	48	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2032	945	852	847	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1er déc. 2032	215	202	199	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1er juin 2033	50	60	58	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1er déc. 2053	12 492	8 457	8 669	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er déc. 2055	16	14	14	
		100 631	101 298	**6,2**
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
55 Ontario School Board Trust, 5,900 %, 2 juin 2033	688	758	760	
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	200	200	143	
Ville d'Ottawa, 4,200 %, 30 juill. 2053	181	169	170	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	313	312	303	
Ville de Toronto, 4,300 %, 1er juin 2052	60	61	57	
Université Concordia, 3,626 %, 10 févr. 2039	185	185	158	
Université Concordia, 6,550 %, 2 sept. 2042	150	183	179	
Université Concordia, 3,678 %, 10 févr. 2059	185	185	145	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1er juin 2032	944	943	861	
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	1 419	1 328	1 143	
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	893	779	622	
Hamilton Health Sciences Corp., 3,683 %, 17 janv. 2059	135	135	111	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	10	10	11	
Hospital for Sick Children, 3,416 %, 7 déc. 2057	395	395	308	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	165	165	125	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	215	215	159	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	3 536	5 118	3 657	

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	2 908	4 322	3 131	
Ontario School Boards Financing Corp., 7,200 %, 9 juin 2025	187	212	190	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,900 %, 11 oct. 2027	236	267	240	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,483 %, 26 nov. 2029	890	1 030	907	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,070 %, 18 avr. 2031	1 381	1 575	1 383	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,376 %, 25 juin 2032	572	665	590	
L'Hôpital d'Ottawa, 4,638 %, 14 juin 2063	175	175	172	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1er déc. 2043	1 227	1 386	1 075	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1er déc. 2046	1 978	2 064	1 669	
Province d'Alberta, 3,100 %, 1er juin 2050	4 896	4 777	3 942	
Province d'Alberta, 4,450 %, 1er déc. 2054	3 244	3 355	3 309	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	4 077	3 491	3 124	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	1 696	1 722	1 531	
Province d'Ontario, 2,050 %, 2 juin 2030	1 014	904	917	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 juin 2032	227	218	222	
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	6 347	6 204	6 115	
Province d'Ontario, 4,150 %, 2 juin 2034	1 106	1 098	1 103	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	7 107	9 398	7 939	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	9 792	11 869	10 031	
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	15	15	15	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	4 733	4 506	4 192	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	5 056	4 637	4 404	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	5 152	5 257	4 060	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	417	315	306	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	8 375	6 501	5 149	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	1 798	1 645	1 628	
Province d'Ontario, 4,150 %, 2 déc. 2054	6 335	6 143	6 152	
Province de Québec, 6,250 %, 1er juin 2032	1 645	2 350	1 881	
Province de Québec, 3,250 %, 1er sept. 2032	18 707	17 510	17 638	
Province de Québec, 3,600 %, 1er sept. 2033	14 299	13 795	13 691	
Province de Québec, 4,250 %, 1er déc. 2043	183	181	179	
Province de Québec, 3,500 %, 1er déc. 2048	1 906	2 524	1 649	
Province de Québec, 3,100 %, 1er déc. 2051	608	686	487	
Province de Québec, 4,400 %, 1er déc. 2055	11 188	11 436	11 303	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	1 311	1 618	1 218	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	1 185	1 156	905	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	1 139	922	914	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	2 310	2 861	2 528	
South Coast British Columbia Transportation Authority, 4,150 %, 12 déc. 2053	70	67	65	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	385	385	317	
University of British Columbia, 6,650 %, 1er déc. 2031	527	706	590	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	400	515	448	
York University, 3,394 %, 1er avr. 2060	35	35	26	
		151 639	136 247	**8,4**
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		385 995	365 515	**22,5**
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				
Heathrow Funding Ltd., 3,250 %, 21 mai 2025, CAD	2 175	2 125	2 142	
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027, CAD	420	420	395	
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 4 sept. 2030, CAD	1 350	1 269	1 270	
Heathrow Funding Ltd., 3,661 %, 13 janv. 2031, CAD	720	720	667	
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033, CAD	350	363	315	
National Grid Electricity Transmission Plc., 2,301 %, 22 juin 2029, CAD	2 620	2 575	2 351	
National Grid Electricity Transmission Plc., 5,221 %, 16 sept. 2031, CAD	1 015	1 015	1 033	
TOTAL DES OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI		8 487	8 173	**0,5**

FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
McDonald's Corp., 4,857 %, 21 mai 2031, CAD	1 665	1 665	1 687	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028, CAD	1 325	1 216	1 215	
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,850 %, 30 avr. 2031, CAD	2 130	2 131	2 141	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,500 %, 31 mai 2029	10 371	14 268	14 286	
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22 mars 2028, CAD	2 150	2 099	1 991	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		21 379	21 320	**1,3**
TOTAL DES OBLIGATIONS		420 646	399 858	**24,6**
PLACEMENTS À COURT TERME†		16 591	16 591	**1,0**
TOTAL DES PLACEMENTS		1 506 124	1 626 121	**99,7**
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	65	–
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	(11)	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 506 124	1 626 175	**99,7**
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			4 569	**0,3**
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 630 744	**100,0**

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent ($)
Achat 4 820 CAD, vente 3 500 USD à 1,3676	12 juill. 2024	33
Achat 4 790 CAD, vente 3 500 USD à 1,3672	24 juill. 2024	4
Achat 35 CAD, vente 25 USD à 1,3669	2 août 2024	–
Achat 4 808 CAD, vente 3 500 USD à 1,3654	18 sept. 2024	28
		65

Contrats	Échéance	Perte latente ($)
Achat 848 CAD, vente 625 USD à 1,3672	24 juill. 2024	(7)
Achat 625 USD, vente 859 CAD à 1,3672	24 juill. 2024	(4)
Achat 25 USD, vente 35 CAD à 1,3669	2 août 2024	–
		(11)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		54

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 4,72 % à 5,08 % et viennent à échéance entre le 3 juillet 2024 et le 20 septembre 2024.

États de la situation financière *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	**1 626 121 $**	1 615 542 $
Trésorerie	**2 106**	2 125
Montant à recevoir de courtiers	**1 896**	1 688
Souscriptions à recevoir	**405**	602
Gain latent sur les contrats de change	**65**	156
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	**5 280**	5 552
TOTAL DE L'ACTIF	**1 635 873**	1 625 665
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	**2 066**	–
Rachats à payer	**1 065**	1 354
Perte latente sur les contrats de change	**11**	43
Créditeurs et charges à payer	**1 987**	2 029
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**5 129**	3 426
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	**1 630 744 $**	1 622 239 $
Placements, au coût	**1 506 124 $**	1 493 120 $
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**989 026 $**	995 087 $
SÉRIE H	**26 459 $**	28 843 $
SÉRIE D	**83 854 $**	85 780 $
SÉRIE F	**451 471 $**	435 988 $
SÉRIE I	**2 804 $**	2 742 $
SÉRIE O	**77 130 $**	73 799 $
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**9,34 $**	9,29 $
SÉRIE H	**9,55 $**	9,50 $
SÉRIE D	**10,61 $**	10,51 $
SÉRIE F	**11,04 $**	10,92 $
SÉRIE I	**11,27 $**	11,14 $
SÉRIE O	**12,35 $**	12,17 $

États du résultat global *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	**18 636 $**	19 234 $
Intérêts à distribuer	**8 628**	8 492
Revenu tiré des fiducies de placement	**5 153**	5 154
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	**(51)**	92
Gain (perte) net réalisé sur les placements	**34 348**	24 860
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	**(2 484)**	9 879
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**64 230**	67 711
Autres revenus (pertes)	**–**	37
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	**74**	80
Gain (perte) net sur les soldes en devises	**(20)**	(31)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	**54**	86
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	**64 284**	67 797
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	**10 226**	10 259
Frais d'administration	**791**	785
Frais liés au Comité d'examen indépendant	**1**	1
TPS/TVH	**1 079**	1 081
Coûts de transactions	**215**	307
TOTAL DES CHARGES	**12 312**	12 433
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	**51 972 $**	55 364 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE A	**29 647 $**	32 869 $
SÉRIE H	**854 $**	1 173 $
SÉRIE D	**2 910 $**	3 123 $
SÉRIE F	**15 521 $**	15 413 $
SÉRIE I	**100 $**	95 $
SÉRIE O	**2 940 $**	2 691 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**0,28 $**	0,30 $
SÉRIE H	**0,29 $**	0,32 $
SÉRIE D	**0,36 $**	0,38 $
SÉRIE F	**0,39 $**	0,40 $
SÉRIE I	**0,40 $**	0,42 $
SÉRIE O	**0,47 $**	0,47 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	**51 972 $**	55 364 $
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	**(34 348)**	(24 860)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	**2 484**	(9 879)
(Augmentation) diminution des débiteurs	**272**	(94)
Augmentation (diminution) des créditeurs	**(42)**	(99)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	**–**	–
Amortissement des primes et des escomptes	**(373)**	(664)
Dividendes autres qu'en trésorerie	**–**	(486)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	**(4 671)**	(4 483)
Coût des placements acquis*	**(552 985)**	(689 100)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	**581 231**	685 852
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**43 540**	11 551
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	**92 913**	95 479
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	**(130 947)**	(101 408)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	**(5 525)**	(5 373)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(43 559) $**	(11 302) $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	**(19)**	249
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	**2 125**	1 805
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	**2 106 $**	2 054 $
Intérêts reçus (payés)†	**8 337 $**	7 920 $
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	**482 $**	671 $
Dividendes reçus (payés)†‡	**18 829 $**	18 562 $

* Opérations en nature exclues.
† Classés dans les activités d'exploitation.
‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

États des variations de la valeur liquidative *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A 2024	Série A 2023	Série H 2024	Série H 2023	Série D 2024	Série D 2023	Série F 2024	Série F 2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**995 087 $**	989 099 $	**28 843 $**	34 347 $	**85 780 $**	82 866 $	**435 988 $**	395 993 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	**29 647**	32 869	**854**	1 173	**2 910**	3 123	**15 521**	15 413
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**52 682**	55 023	**286**	3	**2 082**	2 910	**45 460**	44 329
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**22 665**	22 745	**440**	579	**1 498**	1 517	**8 222**	7 561
Rachat de parts rachetables	**(86 550)**	(79 522)	**(3 282)**	(1 450)	**(6 307)**	(3 827)	**(42 727)**	(28 045)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(11 203)**	(1 754)	**(2 556)**	(868)	**(2 727)**	600	**10 955**	23 845
Distributions tirées du revenu net	**(24 505)**	(24 649)	**(682)**	(853)	**(2 109)**	(2 068)	**(10 993)**	(10 150)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(24 505)**	(24 649)	**(682)**	(853)	**(2 109)**	(2 068)	**(10 993)**	(10 150)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(6 061)**	6 466	**(2 384)**	(548)	**(1 926)**	1 655	**15 483**	29 108
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**989 026 $**	995 565 $	**26 459 $**	33 799 $	**83 854 $**	84 521 $	**451 471 $**	425 101 $

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série I 2024	Série I 2023	Série O 2024	Série O 2023	Total 2024	Total 2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**2 742 $**	2 466 $	**73 799 $**	62 322 $	**1 622 239 $**	1 567 093 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	**100**	95	**2 940**	2 691	**51 972**	55 364
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**–**	–	**5 994**	9 241	**106 504**	111 506
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**50**	43	**1 832**	1 628	**34 707**	34 073
Rachat de parts rachetables	**(19)**	(217)	**(5 561)**	(4 497)	**(144 446)**	(117 558)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**31**	(174)	**2 265**	6 372	**(3 235)**	28 021
Distributions tirées du revenu net	**(69)**	(61)	**(1 874)**	(1 665)	**(40 232)**	(39 446)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(69)**	(61)	**(1 874)**	(1 665)	**(40 232)**	(39 446)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**62**	(140)	**3 331**	7 398	**8 505**	43 939
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**2 804 $**	2 326 $	**77 130 $**	69 720 $	**1 630 744 $**	1 611 032 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel pouvant comprendre des revenus de dividendes, des revenus d'intérêts, des gains en capital réalisés et des remboursements de capital. Les placements dans ce fonds offriront également un potentiel de croissance modérée du capital.

Depuis le 30 juin 2016, les parts de série H et de série I sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série H ou de série I du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de ces séries.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 35,1 % (35,3 % au 31 décembre 2023) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	**30 juin 2024**	31 décembre 2023
AAA	**19,1**	21,3
AA	**28,4**	26,8
A	**11,2**	12,2
BBB	**30,2**	28,0
BB	**8,7**	8,7
B	**2,3**	2,9
CCC	**0,1**	0,1
Total	**100,0**	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	**30 juin 2024**	31 décembre 2023
Actions canadiennes	**58,9**	59,6
Obligations canadiennes	**22,5**	24,1
Fonds sous-jacents	**10,0**	9,7
Actions privilégiées	**5,2**	4,4
Obligations internationales	**2,1**	1,3
Trésorerie/Autres	**1,3**	0,9
Total	**100,0**	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 34,6 % (35,1 % au 31 décembre 2023) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	**30 juin 2024**	31 décembre 2023
Moins de un an	**2,6**	2,0
1 an à 5 ans	**36,7**	33,9
5 ans à 10 ans	**28,6**	30,6
Plus de 10 ans	**32,1**	33,5
Total	**100,0**	100,0

En date du 30 juin 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0,9 % (0,9 % au 31 décembre 2023). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

		30 juin 2024		31 décembre 2023
Indice S&P/TSX Capped Composite Total Return Index	**+ ou -**	**6,9**	+ ou -	6,9

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2023.

30 juin 2024	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Actions	**1 039 756**	**7 130**	**–**	**1 046 886**
Fonds sous-jacents	**162 786**	**–**	**–**	**162 786**
Titres à revenu fixe et titres de créance	**–**	**396 336**	**3 522**	**399 858**
Placements à court terme	**–**	**16 591**	**–**	**16 591**
Instruments dérivés – actifs	**–**	**65**	**–**	**65**
Instruments dérivés – passifs	**–**	**(11)**	**–**	**(11)**
Total des instruments financiers	**1 202 542**	**420 111**	**3 522**	**1 626 175**
% du total du portefeuille	**73,9**	**25,9**	**0,2**	**100,0**

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 038 826	–	–	1 038 826
Fonds sous-jacents	156 818	–	–	156 818
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	409 855	1 870	411 725
Placements à court terme	–	8 173	–	8 173
Instruments dérivés – actifs	–	156	–	156
Instruments dérivés – passifs	–	(43)	–	(43)
Total des instruments financiers	1 195 644	418 141	1 870	1 615 655
% du total du portefeuille	74,0	25,9	0,1	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Solde à l'ouverture	**1 870**	–
Achats nets	**1 680**	1 825
Ventes, remboursements et arrivées à échéances nets	**–**	–
Transferts nets – entrées (sorties)	**–**	–
Gains (pertes) réalisés	**–**	–
Variation des gains (pertes) latents	**(28)**	45
Solde à la clôture	**3 522**	1 870
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	**(28)**	45

Le fonds détermine la juste valeur de certains de ses placements de niveau 3 (placements privés) au moyen de prix de transaction (coûts d'acquisition) antérieurs, même lorsque les transactions n'ont pas eu lieu au cours de la période considérée. Puisqu'il n'existe peut-être pas de marché secondaire, ou que le nombre d'investisseurs est limité, les évaluations font l'objet d'un examen en fonction des informations de marché disponibles pour déterminer si la valeur comptable doit être ajustée. Les informations de marché peuvent comprendre, entre autres, des données sur les multiples de négociation de sociétés cotées considérées comme comparables aux sociétés fermées visées par l'évaluation, des données financières ou opérationnelles publiées par la société ou des nouvelles ou événements relatifs à la société qui ont une incidence sur le placement. Les évaluations peuvent être ajustées pour tenir compte de caractéristiques propres à la société, du manque de liquidité inhérent aux placements hors cote et du fait que les sociétés cotées comparables ne sont pas identiques aux placements pour lesquels le fonds évalue la juste valeur.

Au 30 juin 2024, une augmentation ou une diminution de 5 % des évaluations à la juste valeur établies au moyen de données d'entrée non observables importantes pour les placements de niveau 3 aurait respectivement donné lieu à une augmentation ou à une diminution d'environ 0,0 % (0,0 % au 31 décembre 2023) de la valeur liquidative du fonds.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,65 %	0,10 %
Série H	1,50 %	0,10 %
Série D	0,90 %	0,10 %
Série F	0,65 %	0,10 %
Série I	0,50 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,05 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Nombre de parts détenues		
Série A	**557**	544
Série H	**377**	368
Série D	**181**	176
Série F	**357**	349
Série I	**186**	181
Série O	**100**	98
Valeur des parts	**18**	17

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	VL	**Participation**	VL	Participation
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North	**4,6**	**0,8**	4,4	0,8
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	**5,4**	**3,7**	5,3	3,6

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds non parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds non parrainés (« Participation »).

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	VL	**Participation**	VL	Participation
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	**1,1**	**0,1**	1,4	0,1
Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite	**0,8**	**0,1**	0,8	0,1

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2023.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	**2024**	2023
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	**107 096**	109 783
Nombre de parts émises	**5 615**	5 959
Nombre de parts réinvesties	**2 420**	2 481
Nombre de parts rachetées	**(9 226)**	(8 633)
Nombre de parts à la clôture	**105 905**	109 590
Série H		
Nombre de parts à l'ouverture	**3 037**	3 735
Nombre de parts émises	**30**	1
Nombre de parts réinvesties	**46**	62
Nombre de parts rachetées	**(343)**	(155)
Nombre de parts à la clôture	**2 770**	3 643
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	**8 160**	8 200
Nombre de parts émises	**197**	282
Nombre de parts réinvesties	**141**	147
Nombre de parts rachetées	**(593)**	(369)
Nombre de parts à la clôture	**7 905**	8 260
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	**39 911**	37 811
Nombre de parts émises	**4 110**	4 119
Nombre de parts réinvesties	**744**	707
Nombre de parts rachetées	**(3 868)**	(2 606)
Nombre de parts à la clôture	**40 897**	40 031
Série I		
Nombre de parts à l'ouverture	**246**	231
Nombre de parts émises	**1**	–
Nombre de parts réinvesties	**4**	4
Nombre de parts rachetées	**(2)**	(20)
Nombre de parts à la clôture	**249**	215
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	**6 064**	5 381
Nombre de parts émises	**483**	776
Nombre de parts réinvesties	**149**	137
Nombre de parts rachetées	**(450)**	(379)
Nombre de parts à la clôture	**6 246**	5 915

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	$	**%**	$	%
Total des coûts de transactions	**215**	**100**	307	100
Commissions des courtiers liés*	**3**	**1**	54	18
Ententes sur les commissions†	**27**	**13**	22	7

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2024	30 juin 2023
Juste valeur des titres prêtés	**107 299**	102 274
Juste valeur de la garantie reçue	**109 445**	104 319

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	$	**%**	$	%
Revenu brut	**93**	**100**	106	100
RBC SI (payé)	**(19)**	**(20)**	(26)	(24)
Impôt retenu à la source	**–**	**–**	–	–
Revenu du fonds	**74**	**80**	80	76

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2024	**Actif**	**Passif**
Montants bruts – actifs (passifs)	**65**	**(11)**
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	**–**	**–**
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	**65**	**(11)**
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	**(4)**	**4**
Montant donné (reçu) en garantie	**–**	**–**
Montant net	**61**	**(7)**

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	156	(43)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	156	(43)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(25)	25
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	131	(18)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 8 août 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres pertinents;

b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant

l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les fonds établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 30 juin de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers
Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.*

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote

ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;

ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;

iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après

le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du

résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire $ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC,

le Fonds d'obligations mondiales $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé $ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles $ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus $ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré $ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien
BRL – Real brésilien
CAD – Dollar canadien
CHF – Franc suisse
CLP – Peso chilien
CNH/CNY – Renminbi chinois
COP – Peso colombien
CZK – Couronne tchèque
DKK – Couronne danoise
DOP – Peso dominicain
EGP – Livre égyptienne
EUR – Euro
GBP – Livre sterling
HKD – Dollar de Hong Kong
HUF – Forint hongrois
IDR – Rupiah indonésienne
ILS – Nouveau shekel israélien
INR – Roupie indienne
JPY – Yen japonais
KES – Shilling kényan
KRW – Won sud-coréen
KZT – Tenge kazakh
MXN – Peso mexicain
MYR – Ringgit malais
NGN – Naira nigérian
NOK – Couronne norvégienne
NZD – Dollar néo-zélandais
PEN – Nouveau sol péruvien
PHP – Peso philippin
PLN – Zloty polonais
PYG – Guarani paraguayen
RON – Leu roumain
RSD – Dinar serbe
SEK – Couronne suédoise
SGD – Dollar de Singapour
THB – Baht thaïlandais
TRY – Nouvelle livre turque
TWD – Nouveau dollar taïwanais
USD – Dollar américain
UYU – Peso uruguayen
ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture. Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC

Le 30 juin 2024

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales $ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1er avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.